

Synthèse du cours : LES AMORTISSEMENTS

Elément	Amortissement constant	Amortissement dégressif																													
Taux d'amortissement (t)	$t = 100/n$ (avec n : nombre d'années)	$td = tc \times \text{coefficient}$ $\text{Coefficient} = \begin{cases} 1,5 & \text{si } n = 3 \text{ ou } 4 \text{ ans} \\ 2 & \text{si } n = 5 \text{ ou } 6 \text{ ans} \\ 3 & \text{si } n = 7 \text{ ans ou } + \end{cases}$																													
Durée de vie n	$n = 100/t$ (durée de vie en années) Ou : $n = 1200/t$ (durée de vie en mois)	-																													
Annuité : amortissement de l'exercice	$a = VE \times \frac{t}{100} \times \frac{n}{12}$ Avec n : le nombre de mois d'utilisation de l'immobilisation dans <u>cet exercice</u> .	$a = VNA(\text{année précédente}) \times \frac{td}{100} \times \frac{n}{12}$																													
Σ amortissement	$\Sigma \text{amort} = VE \times \frac{t}{100} \times \frac{k}{12}$ Avec k : le nombre de mois depuis l'entrée du bien jusqu'à la date du calcul du cumul.	$\Sigma \text{amort} = a_1 + a_2 + \dots$ Avec a_i l'annuité de l'exercice i.																													
VNA (valeur nette d'amortissement)	$VNA = V.E. - \Sigma \text{amort.}$																														
Résultat de cession	$RC = \text{Prix de Cession} - VNA$	$RC = \text{Prix de Cession} - VNA$																													
Plan d'amortissement	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Période</th> <th style="width: 15%;">V.E.</th> <th style="width: 15%;">Annuité</th> <th style="width: 15%;">Cumul des amortis.</th> <th style="width: 15%;">VNA en fin de période</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Période	V.E.	Annuité	Cumul des amortis.	VNA en fin de période						<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="width: 10%;">Période</th> <th rowspan="2" style="width: 10%;">Base de calcul</th> <th colspan="3" style="width: 20%;">Taux</th> <th rowspan="2" style="width: 10%;">Annuité</th> <th rowspan="2" style="width: 10%;">Cumul des amortis.</th> <th rowspan="2" style="width: 10%;">VNA fin de Période</th> </tr> <tr> <th style="width: 5%;">Dégressif</th> <th style="width: 5%;">Constant</th> <th style="width: 10%;">Retenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Période	Base de calcul	Taux			Annuité	Cumul des amortis.	VNA fin de Période	Dégressif	Constant	Retenu								
Période	V.E.	Annuité	Cumul des amortis.	VNA en fin de période																											
Période	Base de calcul	Taux			Annuité	Cumul des amortis.	VNA fin de Période																								
		Dégressif	Constant	Retenu																											

Attention : les immobilisations en non valeurs (Frais préliminaires généralement) s'amortissent pour toute l'année même si $n < 12$ et doivent être retirées une fois totalement amorties (retrait des immobilisations en non valeurs).

Régularisation des amortissements :

31/12				
619...	D.E.A. des immobilisations ... (en non-valeurs, incorporelles ou corporelles)	Dotation		
28...	Amortissement de ...		Dotation	
	Dotation de l'exercice			
	d°			
28 ...	Amortissements de ...	ΣAmort à la date de la cession		
651...	VNA des immobilisations (in)corporelles cédées	V.N.A. à la date de cession		
2.....	(Compte de l'immobilisation)		V.E.	
	Sortie de l'immobilisation cédée			
	d°			
5141	Banques (ou)	Prix de cession		
3481	Créances sur cessions des immobilisations			
7514	P.C. des immobilisations (in)corporelles		Prix de cession	
	Cession de l'immobilisation (si aucune écriture n'a été passée)			
	d°			
281...	Amortissements des frais de ...	V.E.		
21...	Frais de ...			V.E.
	Retrait des frais de ... (Immobilisation en non-valeurs)			

Synthèse du cours : LES PROVISIONS

La régularisation des titres de participations :

31/12			
6392	Dotations aux PPD des immobilisations financières	Dotation	Dotation
2951	PPD des titres de participation Dotation de l'exercice (Création ou augmentation de la provision) d°		
2951	P.P.D. des titres de participation	Reprise	Reprise
7392	R.P.P.D. des immobilisations financières Reprise de l'exercice (Diminution et annulation de la provision) d°		
5141	Banques	= 1-(2+3) 2 = Commission 3 = 10% × Commission	1= Prix de cession
6147	Services bancaires		
34552	État-T.V.A. récupérable sur les charges		
7514	P.C. des immobilisations financières Cession des TP, Avis de crédit n°.... (si aucune écriture n'a été passée) d°		
6514	V.N.A. des immobilisations financières cédées	V.E.	
2510	Titres de participation Constatation de la sortie de (nombre) actions cédées		V.E.

La régularisation des titres et valeurs de placement :

31/12			
6394	Dotations aux PPD des titres et valeurs de placement	Dotation	Dotation
3950	Provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement Création ou augmentation de la provision d°		
3950	Provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement	Reprise	Reprise
7392	R.P.P.D. des titres et valeurs de placement Reprises de l'exercice (diminution et annulation de la provision) d°		
5141	Banques	= 1-(2+3+4) 2 = Commission 3 = 10% × Commission 4 = (P. Achat - P. Vente) × Nombre	1= V.E.
6147	Services bancaires		
34552	État -T.V.A. récupérable sur les charges		
6385	Charges nettes sur cessions des T.V.P.		
3500	Titres et valeurs de placement Cession des TVP, Avis de crédit n°.... (Cas de moins-value) (si aucune écriture n'a été passée) d°		
5141	Banques	= (1+4)-(2+3) 2 = Commission 3 = 10% × Commission	1 = V.E. 4 = (P. Vente - Prix d'Achat) × Nombre
6147	Services bancaires		
34552	État -T.V.A. récupérable sur les charges		
3500	Titres et valeurs de placement		
7385	Produits nets sur cessions des T.V.P. Cession des TVP, Avis de crédit n°.... (Cas de plus-value) (si aucune écriture n'a été passée)		

La régularisation des stocks :

31/12			
391...	Provisions pour dépréciation de (M/ses – M.P. – P.F.)	Ancienne provision	Ancienne provision
7196	Reprise sur PPD de l'actif circulant		
Annulation de la provision sur le stock initial d°			
3111	Marchandises	Stock final M/se Stock final M.P. Stock final P.F.	Stock final M/se Stock final M.P. Stock final P.F.
3121	Matières premières		
3151	Produits finis		
6114	Variation des stocks de Marchandises		
61241	Variation des stocks de Matières premières		
71321	Variation des stocks de Produits finis		
Constatation du stock final de ... d°			
6196	Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciations de l'actif circulant	Dotation du S.F.	Dotation du S.F.
391...	Provisions pour dépréciation de (M/ses – M.P. – P.F.)		
Constatation de la provision sur le stock final			

Variation de stocks = Stock final – Stock initial (+ : Stockage ; - : déstockage)

Achats revendus de marchandises = Achats de marchandises – RRR – (SF – SI)

Achats consommés de matières et fournitures = Achats de matières et fournitures – RRR – (SF – SI)

La régularisation des créances clients :

31/12			
3424	Clients douteux ou litigieux	Créance TTC	Créance TTC
3421	Clients		
Reclassement de la créance sur client ... d°			
6196	D.E.P. Pour Dépréciation de l'actif circulant	Dotation	Dotation
3942	P.P.D. des clients et comptes rattachés		
Dotations de l'exercice (Création ou augmentation de la provision) d°			
3942	P.P.D. des clients et comptes rattachés	Reprise	Reprise
7196	Reprises sur P.P.D. de l'actif circulant		
Reprises de l'exercice (Diminution ou annulation de la provision) d°			
6182	Pertes sur créances irrécouvrables	Perte HT TVA/perte	Perte TTC
4455	État-TVA facturée		
3424	Clients douteux ou litigieux		
Perte de la créance sur le client (Client déjà provisionné) d°			
6585	Créances devenues irrécouvrables	Perte HT TVA/perte	Perte TTC
4455	État-TVA facturée		
3421	Clients		
Perte de la créance sur le client ... (Client non provisionné)			

Synthèse du cours : LA RÉGULARISATION DES CHARGES ET DES PRODUITS

Charges constatés d'avance : ce sont des charges déjà comptabilisées mais dont une partie ou la totalité concerne l'exercice suivant. On doit donc à l'inventaire annuler la partie de la charge qui concerne l'exercice suivant :

31/12			
3491	Charges constatées d'avance	Montant HT relatif	
6.....	Compte de charges concerné (prime d'assurance par exemple)	à l'exercice suivant	Montant HT relatif
	Régularisation de la charge constatée d'avance		à l'exercice suivant

Charge à payer : ce sont des biens ou des services effectivement reçu par l'entreprise mais dont la facture n'est pas encore parvenue. On doit régulariser cette charge par le principe suivant :

31/12			
6....	Compte de charge concernée	Montant HT	
3458	Etat autres comptes débiteurs	TVA	
4417	Fournisseurs, factures non parvenues		
4493	Intérêts courus et non encore échus à payer		
4457	Etat, impôts et taxes à payer		Montant TTC
4437	Charges du personnel à payer		
4447	Charges sociales à payer		
	Régularisation de la charge à payer		

Cas des R.R.R. à accorder dont l'avoir n'a pas été encore établi :

31/12			
7119 ou 7129	RRR accordés par l'E/se	Montant HT	
4458	Etat Autres Comptes créditeurs	TVA	
4427	R.R.R. à accorder – avoir à établir		Montant TTC
	Régularisation des RRR promises		

Produit constatés d'avance : ce sont des produits déjà comptabilisés mais dont une partie ou la totalité concerne l'exercice suivant. On doit donc annuler la partie qui concerne l'exercice suivant :

31/12			
7....	Compte de produit concerné	Montant HT relatif	
4491	Produit constatés d'avances	à l'exercice suivant	Montant HT relatif
	Régularisation du produit concerné		à l'exercice suivant

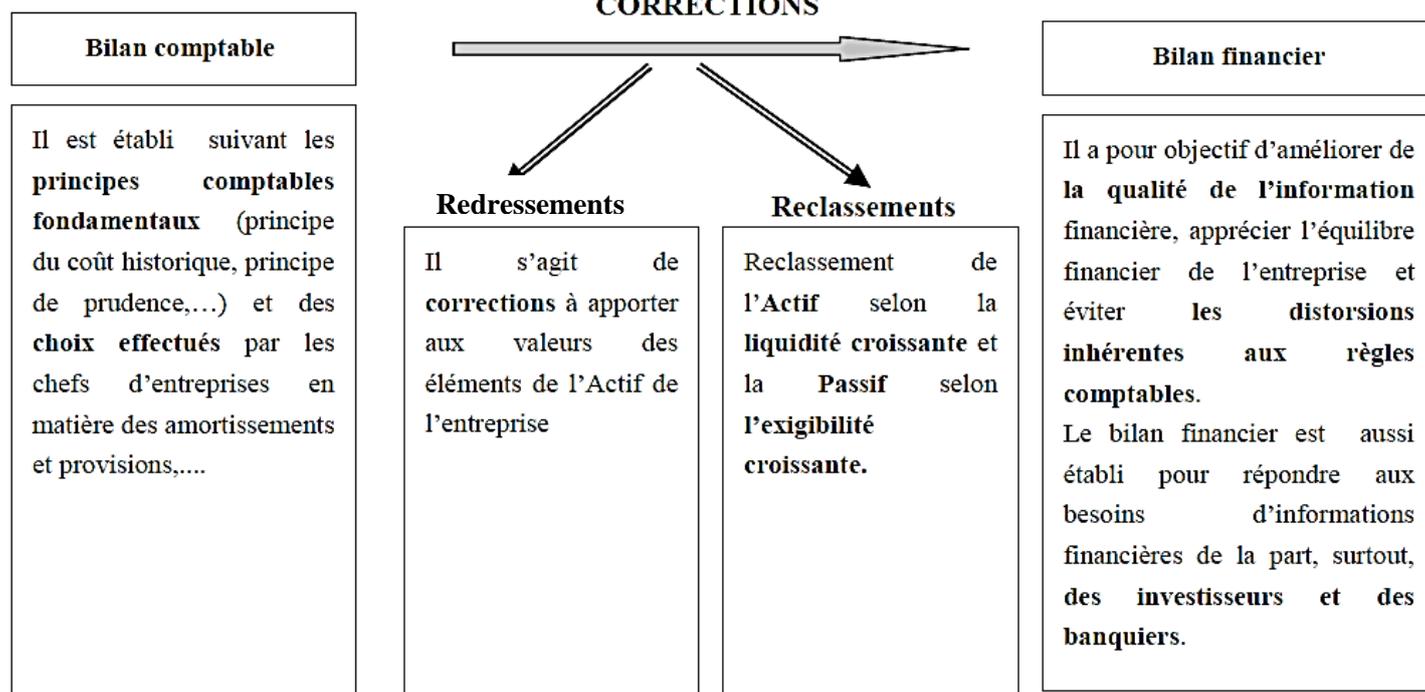
Produit à recevoir : ce sont des biens ou services livrés par l'entreprise mais dont la facture n'est pas encore établie. On doit procéder à la régularisation de la manière suivante :

31/12			
3427	Clients – Factures à établir	Montant TTC	
3493	Intérêts courus et non échus à percevoir		
7...	Compte de produit concerné		Montant HT
4458	Etat autres comptes créditeurs		TVA
	Régularisation du produit concerné		

Cas des RRR à obtenir dont l'avoir n'a pas été encore reçu :

31/12			
3417	R.R.R. à obtenir – Avoir non encore reçus	Montant TTC	
6119	R.R.R. obtenus sur achats ...		Montant HT
Ou 6129			
3458	Etat autres comptes débiteurs		TVA
	Régularisation des RRR promises		

Synthèse du cours : ANALYSE DU BILAN



	A.I.	Stocks	Créances	T.A.	C. Propres	DLMT	DCT
Valeurs comptables							
Actif fictif (Immob. en non-valeur)	-				-		
Plus-value sur élément d'Actif immobilisé (Valeur réelle - valeur comptable)	+				+		
Moins-value sur élément d'Actif immobilisé	-				-		
Immobilisation facilement vendable	-			+			
Plus-value sur le stock		+			+		
Moins-value sur le stock		-			-		
Plus-value sur les TVP			+		+		
Moins-value sur les TVP			-		-		
Stock -outil	+	-					
TVP facilement cessibles ou négociables			-	+			
TVP difficilement vendables	+		-				
Bénéfice distribué (dividende)					-		+
Créances immob. à - 1 an	-		+				
Créance de l'AC à + 1 an	+		-				
Provision - 1 an sans objet					+70 %		- 100% + 30 %
Provision + 1 an sans objet					+70 %	- 100 %	+ 30 %
Effets de commerce facilement escomptables			-	+			
Dettes à LMT à - 1 an						-	+
Dettes à CT à + 1 an						+	-
Valeurs financières							

Ratio	Formule	Valeurs	Interprétation
Autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{DLMT} + \text{DCT}}$	Supérieur à 1	Les capitaux propres sont supérieurs aux dettes : l'entreprise dispose d'une bonne autonomie financière.
		Inférieur à 1	Les capitaux propres sont inférieurs aux dettes : l'entreprise se finance plus avec les capitaux étrangers (dépendante financièrement).
Financement permanent	$\frac{\text{Capitaux propres} + \text{DLMT}}{\text{Actif immobilisé}}$	Supérieur à 1	L'actif immobilisé est totalement financé par les capitaux permanents : entreprise équilibrée financièrement.
		Inférieur à 1	L'actif immobilisé ne peut être totalement financé par les capitaux permanents. Une partie est financé par des DCT.
Trésorerie générale	$\frac{\text{Stock} + \text{Créances} + \text{T. A.}}{\text{DCT}}$	Supérieur à 1	L'actif circulant et la trésorerie-actif peuvent rembourser la totalité des DCT.
		Inférieur à 1	L'actif circulant et la trésorerie-actif ne peuvent pas rembourser la totalité des DCT.
Trésorerie à échéance	$\frac{\text{Créances} + \text{T. A.}}{\text{DCT}}$	Supérieur à 1	Les créances et la trésorerie-actif peuvent rembourser la totalité des DCT.
		Inférieur à 1	Les créances et la trésorerie-actif ne peuvent pas rembourser la totalité des DCT.
Trésorerie immédiate	$\frac{\text{T. A.}}{\text{DCT}}$	Supérieur à 1	La trésorerie-actif peut rembourser la totalité des DCT.
		Inférieur à 1	La trésorerie-actif ne peut pas rembourser la totalité des DCT.
Solvabilité	$\frac{\text{Total Actif}}{\text{DLMT} + \text{DCT}}$	Supérieur à 1	Le total actif est supérieur aux dettes : l'entreprise est donc solvable.
		Inférieur à 1	Le total actif est inférieur aux dettes : l'entreprise n'est pas solvable.

Fonds de roulement	Formule	Valeurs	Interprétation
Liquidité	= Capitaux permanent – Actif immobilisé	Positif (+)	L'actif immobilisé est totalement financé par les capitaux permanents.
		Négatif (-)	L'actif immobilisé n'est pas totalement financé par les capitaux permanents. Une partie est financée par des DCT.
Propre	= Capitaux propres – Actif immobilisé	Positif (+)	L'actif immobilisé est totalement financé par les capitaux propres.
		Négatif (-)	L'actif immobilisé n'est pas totalement financé par les capitaux propres. Une partie est financée par des dettes.

Récapitulation – Analyse d'exploitation

L'ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

Tableau de formation des résultats (TFR):

Qui fait apparaître les soldes caractéristiques de gestion

	1	-	Ventes de marchandises
	2	-	Achats revendus de marchandises
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTE EN L'ETAT
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)
	3		Ventes de biens et services produits
	4		Variation de stocks de produits
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)
	6		Achats consommés de matières et fournitures
	7		Autres charges externes
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I + II - III)
	8	+	Subventions d'exploitation
	9	-	Impôts et taxes
	10	-	Charges de personnel
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)
	11	+	Autres produits d'exploitation
	12	-	Autres charges d'exploitation
	13	+	Reprises d'exploitation
	14	-	Dotations d'exploitation
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER
VII		=	RESULTAT COURANT
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT
	15	-	Impôts sur les résultats
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Capacité d'autofinancement(CAF) et l'autofinancement

Montre les ressources financières que l'entreprise a créé par sa propre activité.

	1		Résultat de l'exercice :
			• Bénéfice +
			• Perte -
	2	+	Dotations d'exploitation (1)
	3	+	Dotations financières (1)
	4	+	Dotations non courantes (1)
	5	-	Reprises d'exploitation (2)
	6	-	Reprises financières (2)
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées
I		=	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
	10	-	Distribution de bénéfices
II		=	AUTOFINANCEMENT

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
- (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
- (3) Y compris reprises sur subventions d'investissements

Tableau d'exploitation différentiel

Éléments	Montants	%	
1. Chiffre d'affaires (CA) Vente - RRRRA	A	100 %	
2. Coût variable	B	(B : A) x 100	Taux du coût variable
• Achats revendus de marchandises			
• Achats consommés de matières et fournitures			
• Autres charges variables			
• (-) Produits variables (y compris variation des stocks de produits)			
3. Marge sur coût variable	C = A - B	(C : A) x 100	Taux de la marge sur coût variable
4. Coût fixe	D	-	
• Charges fixes			
• (-) Produits fixes			
5. Résultat courant	E = C - D	-	

Seuil de rentabilité

$$SR = \frac{\text{Coût fixe}}{\text{Taux de marge sur coût variable}} \quad SR = \frac{\text{Coût fixe} \times \text{Chiffre d'affaires}}{\text{Marge sur coût variable}}$$

Le SR est le niveau du chiffre d'affaires à partir duquel l'E/se devient rentable (Résultat courant = 0).

Le point mort est la date à laquelle le SR est atteint. C'est à partir de cette date que l'activité de l'E/se commence à dégager des bénéfices.

Point mort	Marge de sécurité	Indice de sécurité
Point mort = $\frac{SR \times 12}{\text{Chiffre d'affaires}}$	MS = Chiffre d'affaires - SR	$I_d S = \frac{\text{Marge de sécurité}}{\text{Chiffre d'affaires}} \times 100$

⇒ L'indice et la marge de sécurité indiquent de combien l'entreprise peut baisser son C.A. sans subir de pertes